

Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages (PAFMAN)

Formulaire de vérification d'admissibilité au volet 3

Demandeur : MUNICIPALITÉ

Volet 3

Réalisation de travaux correctifs (démolition partielle ou totale, modification structurale ou reconstruction) sur un barrage à forte contenance de propriété municipale dont le niveau des conséquences en cas de rupture est « minimal » ou « faible » **et qui n'est pas** un barrage associé¹.

Les travaux correctifs sont ceux décrits dans l'autorisation de modification de structure ou de démolition du barrage, délivrée par le Ministère.

- 1 Selon l'article 4 du Règlement sur la sécurité des barrages, un « barrage associé » est un barrage à forte contenance dont le niveau des conséquences d'une rupture est « minimal » ou « faible » et qui est situé sur le pourtour du même réservoir qu'un barrage à forte contenance dont le niveau des conséquences d'une rupture est égal ou supérieur à « moyen ».
- Un barrage associé est plutôt admissible au volet 2 du PAFMAN.

1 – Identification

Numéro du barrage à forte contenance visé par la demande (numéro X dans le Répertoire des barrages du Ministère)	X
Le niveau des conséquences en cas de rupture de ce barrage est-il « minimal » ou « faible »?	☐ Oui ☐ Non (non admissible au volet 3)
Le barrage visé par la demande est-il un barrage associé (art. 4 du Règlement sur la sécurité des barrages)?	☐ Oui (non admissible au volet 3) ☐ Non
Nom de la municipalité demandeuse de l'aide financière, propriétaire du barrage au moment du paiement des dépenses admissibles :	
Nombre d'habitants de la municipalité propriétaire :	

2 – Personne-ressource

Nom du responsable à joindre :	
Adresse postale de la municipalité :	
	Code postal :
Nom et fonction du ou des signataires autorisés à présenter la demande :	
Numéro de téléphone :	Courriel :

3 – Résolution municipale

Avez-vous joint une copie de la résolution municipale approuvant la présentation de la demande?	☐ Oui	☐ Non
Si vous avez répondu non, veuillez en expliquer la raison :		

4 – Cumul de l'aide financière

La municipalité a-t-elle obtenu ou prévoit-elle obtenir une aide financière d'un autre ministère, d'une agence, d'une société d'État ou d'un mandataire du gouvernement du Québec, du gouvernement fédéral, ou encore des entités municipales, sauf celles bénéficiant directement de l'aide pour le même projet?

☐ Oui ☐ Non

Si oui :

1. Indiquez le nom du programme;
2. Indiquez le montant de l'aide accordée;
3. Joignez un document résumant les dépenses et les travaux justifiés pour cette autre aide financière.

Programme :

Montant :

5 – Dépenses admissibles – remplissez toutes les cases ci-dessous

A) Total des dépenses admissibles au volet 3 :

\$

B) Total du remboursement demandé au volet 3, pour un projet terminé ou à compléter (66 % de la case A ci-dessus) :

Projet terminé :

\$

ou

Projet à compléter :

\$

C) Total des dépenses admissibles au volet 3 déjà engagées à ce jour :

\$

Projet à compléter : fournissez les pièces justificatives pour les dépenses engagées

6 – Autorisation de modification de structure ou de démolition partielle ou totale (art. 5, LSB)

Numéro d'intervention :

Date d'autorisation :

7 – Attestation de conformité des travaux – volet 3 (art. 5 et 10 de la Loi sur la sécurité des barrages)

La municipalité admissible confirme qu'elle a réalisé les travaux correctifs autorisés en vertu de l'article 5 de la Loi sur la sécurité des barrages et transmis l'attestation de conformité des travaux établissant que les travaux ont été effectués conformément aux plans et devis ainsi qu'aux conditions prévues dans l'autorisation.

☐ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu oui, veuillez poursuivre à la section 8.

Si vous avez répondu non, veuillez :

1. en indiquer la raison :
2. spécifier la période projetée pour la réalisation des travaux : date de début date de fin
3. indiquer si la municipalité souhaite signer une convention d'aide financière : ☐ Oui ☐ Non
4. poursuivre à la section 9.

8 – Attestation de conformité des travaux (art. 10, LSB)

Date de la fin des travaux :

Date de l'attestation de conformité des travaux signée par l'ingénieur responsable du suivi des travaux :

9 – Déclaration et signature

Je,
(nom en lettres moulées), en tant que représentant dûment mandaté par résolution municipale, certifie que les renseignements fournis et les documents annexés sont, à ma connaissance, complets et véridiques en tous points.

Signature

Date

Titre :

Transmettez ce formulaire rempli et signé à l'adresse Programme.PAFMAN@environnement.gouv.qc.ca.